

Image not found or type unknown



Augmentation du loyer pour un colocataire devenu seul locataire

Par **Guitoune**, le **01/11/2011** à **18:36**

Bonjour,
Voilà ma question porte sur l'augmentation du loyer. Je suis locataire seul d'un appartement à partir du 6 décembre 2011, où j'étais colocataire jusqu'au 5 décembre. Le propriétaire souhaite que le loyer soit revalorisé passant de 400€ à 430€. Mais bien que l'autre colocataire soit parti comme je reste et que je suis étudiant infirmier pour encore 1an et demi je vis mal cette augmentation. Par ailleurs, si le propriétaire à le droit d'augmenter le loyer, dans quelles proportion peut-il le faire? MERCI